Politique de biodiversité

Objectif

La politique en matière de biodiversité d'Ascendi correspond à un engagement d'utilisation durable des ressources naturelles et de protection de la biodiversité dans les infrastructures routières qu'elle gère.
L'utilisation de ces infrastructures est indissociable des impacts significatifs et continus sur les écosystèmes et les communautés naturelles, qu'il est important de fortement atténuer, en protégeant la biodiversité et les services des écosystèmes.
Ascendi a pour objectif de se présenter comme un élément du changement : un laboratoire vivant en faveur de la conservation de la biodiversité, de la diversité génétique aux écosystèmes et habitats, reposant sur trois vecteurs d'action principaux : contrôler, sensibiliser et conserver, la dynamisation de ce dernier vecteur se faisant dans une optique Nature Positive, aussi bien par la prise en charge d'actions de minimisation, de restauration et de projets off set, que par l'intermédiaire de mesures de conservation supplémentaires, en ce qui concerne les impacts déjà identifiés.

Lignes directrices

L'action d'Ascendi en matière de conservation de la biodiversité est guidée par ce qui suit :

- Inclure les principes de la conservation de la biodiversité et de la protection des services écosystémiques dans les processus internes de l'organisation, sur la base de la directive « net positive impact », en réalisant des actions de renforcement de la biodiversité de chaque endroit ;
- Effectuer un suivi biologique a priori de toutes les activités ayant un impact sur la biodiversité, en promouvant la sauvegarde de toutes les espèces vivantes ;
- Contrôler de forme continue l'état des écosystèmes et des communautés naturelles adjacentes aux infrastructures qu'elle gère ;
- Échanger en permanence et de forme proactive avec les différentes parties prenantes, en incluant des thèmes comme la performance d'Ascendi en matière de biodiversité ;
- Initier des partenariats de collaboration avec des institutions universitaires, stimulant la production scientifique par l'intermédiaire de la synergie entre le milieu universitaire et son activité ;
- Promouvoir l'adoption de solutions nature based, au lieu de pratiques d'ingénierie traditionnelle ;

- Promouvoir l'utilisation de méthodes biologiques, notamment de méthodes de compétition interspécifique pour les actions de manipulation et de contrôle des espèces exotiques invasives, au lieu de méthodes chimiques ;
- Favoriser la restauration des écosystèmes et la remise en place de leurs services, en favorisant l'établissement de communautés naturelles autochtones stables et plus résilientes face au changement provoqué par l'action de l'homme;
- Promouvoir l'augmentation de la diversité des espèces de flore autochtones, en protégeant l'origine et le patrimoine génétique et en permettant le développement de communautés de flore stables, tout en respectant les associations phytosociologiques spécifiques à chaque endroit et en promouvant des espaces naturels de biodiversité durables;
- Promouvoir la sensibilisation et l'éducation environnementale des communautés locales, visant à la protection de la biodiversité;
- Former et sensibiliser les collaborateurs, de forme continue, aux aspects et impacts sur la biodiversité, inhérents aux fonctions respectives.

13 décembre 2023